

REVA – KLOR CHOC 50

Comprimés de 20g effervescents

- Convient à tous les types d'eau (dure, douce...).

Description du conditionnement :

	Pot 1 kg	Seau 5 kg	Seau 10 kg
Pot/seau : Couleur	Blanc	Blanc	Blanc
Hauteur	197mm	200mm	270mm
Étiquette	130x233	125x265	125x265
Emballage	Nu	Nu	Nu
Symbole tactile	Oui	Oui	Oui
Homologation	Oui	Oui	Oui
Couvercle : Couleur	Blanc	Blanc	Blanc
Sécurité enfant	Oui	Non	Non
Carton : Kraft + étiquette	Oui	Non	Non
Imprimé	Non	Non	Non
de	6	Non	Non
Livré sur palette Euro de	504	84	52

Méthode d'utilisation :

- Chloration choc : 4 comprimés par 10 m³ d'eau à placer dans les skimmers.

Attention : Vous devez laisser tourner impérativement la filtration jusqu'à dissolution complète des comprimés. Ne pas mettre en contact avec les liners ou revêtements synthétiques.

Sécurité :

REVA KLOR est un produit nocif en cas d'ingestion et irritant pour les yeux et les voies respiratoires. En outre, c'est un produit dangereux pour les organismes aquatiques.

- ◆ En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter un spécialiste.
- ◆ Ne pas inhaler les vapeurs du produit lors de l'ouverture de l'emballage
- ◆ Pour éviter toute ingestion accidentelle, ne pas manger, fumer ou boire pendant l'utilisation.
- ◆ En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin (lui montrer l'étiquette).
- ◆ Ne pas laisser à la portée des enfants.
- ◆ Éviter le contact avec la peau. Bien se laver les mains après manipulation.
- ◆ Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques (dégage un gaz toxique au contact d'un acide).
- ◆ Ne pas jeter les résidus à l'égout.

Attention : Ne pas remettre de pastilles humides dans le contenant, risques d'explosion.

Conservation : A conserver dans un endroit sec et frais.
Bien refermer l'emballage après usage.

Composition :

Acide trichloroisocyanurique et agents effervescents.

(Chlore organique à dissolution rapide et complète sans trace de résidus, exempt de composants calcaires).

Pot d'1 Kg

Seaux de 5 Kg et 10 Kg

Informations techniques fournies sans garantie contractuelle.